



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° C.M 10/2015

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU NOUVEAU LOCAL DU POINT DE VENTE BH LAC II

-2 LOTS SEPARES-

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer un Appel d'Offres National pour l'exécution des travaux relatifs aux articles des 2 lots suivants se rapportant à l'aménagement du nouveau local du point de vente sis à l'Angle du Boulevard de la Monnaie et la rue des Iles canaries, les Berges du Lac II :

Lot 1 : Génie Civil et Electricité.
Lot 2 : Fluides

Chaque lot est distinct de l'autre et cet appel d'offres s'adresse aux Entreprises tunisiennes agréées par le Ministère de l'Equipeement dans les spécialités et catégories suivantes :

N°	Désignation	Conditions de participation
1	Lot génie civil et électricité	Agrément B0 – Catégorie 2 ou plus
2	Lot Fluides	Spécialités B3 – Catégorie 2 ou plus

Les représentants des entreprises qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter au **Secrétariat permanent de la commission des marchés publics de la Banque de l'Habitat** sis – au **1er étage bureau n° 128 de l'Immeuble administratif de la Banque de l'Habitat, 21 Avenue kheireddine Pacha, 1073 Tunis**, munis de leurs cartes d'identité nationale et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la production d'un reçu attestant le versement en espèce pour chaque lot de la somme non récupérable mentionnée ci-dessous au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir :

N°	Désignation	Coût du dossier
1	Lot génie civil et électricité	150 dinars
2	Lot Fluides	50 dinars

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale et en recommandée ou par rapid-poste ou remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central :18, Avenue du Mohamed V, 1080 Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 9 du cahier des charges comme suit :

Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° C.M 10/2015
TRAVAUX D'AMENAGEMENT
DU NOUVEAU LOCAL DU POINT DE VENTE BH LAC II
Objet et N° du Lot : »

Cette enveloppe extérieure doit renfermer sous peine de nullité :

1. Les pièces énumérées à l'alinéa 9.1.3 de l'article 9 du cahier des conditions d'appel sachant que la caution bancaire provisoire pour chaque lot est fixée comme suit :

N°	Désignation	Montant de la caution provisoire
1	Lot génie civil et électricité	6.000 dinars
2	Lot fluides	700 dinars

2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe A – Offre technique ». Elle doit contenir les pièces énumérées à l'alinéa 9.1.1 de l'article 9 du cahier des conditions d'appel d'offres.
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « enveloppe B – Offre financière ». Elle doit contenir les pièces énumérées à l'alinéa 9.1.2 de l'article 9 du cahier des conditions d'appel d'offres..

La date limite de réception des offres est fixée au **lundi 12/10/2015** jusqu'à 17 heures ; date et heure limites fixées pour la réception des offres tout en sachant que la date d'arrivée consignée au cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.